

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT DE CODEPOUCANTOU

Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Bandja

Monsieur le Maire de la Commune de Bandja

Sa Majesté le Chef Supérieur du Groupement Babouantou

Leurs Majestés les Chefs des villages

Notabilités traditionnelles, administratives et religieuses

Chers membres et sympathisants de CODEPOUCANTOU

Nous rendons grâce à Dieu, notre Seigneur qui nous donne de nous retrouver ici pour dresser le bilan de nos activités et pour jeter les bases des actions futures.

Il nous souvient que le 17 décembre 2016, suite aux élections 21 août 2016, nous avons pris fonction à la tête de CODEPOUCANTOU pour une nouvelle mandature de 5 ans.

A cette occasion, nous avons adopté le Plan stratégique de développement de Babouantou ainsi que le Budget-Programme d'actions, exercices 2017 et suivants.

Douze mois se sont écoulés. Qu'avons-nous fait dans le cadre nos objectifs que nous nous étions fixés de jeter les bases de notre développement. Divers responsables des commissions et sections viennent de vous rendre compte des activités dans leur secteur respectif. Nous ne nous attarderons que sur certains des aspects qui n'ont pas ou ont été insuffisamment abordés.

1. Sur le plan institutionnel

Sans être exhaustif, nous énumérons :

- La tenue des réunions statutaires de CODEPOUCANTOU en dépit des absences chroniques des membres dont l'enthousiasme n'a pu aller au-delà du lendemain des élections ;
- L'existence physique de CODEPOUCANTOU et la visibilité de ses actions ont été marquées à travers ouverture et l'équipement du Bureau du président et les plaques indicatives des locaux et travaux. Chaque membre de CODEPOUCANTOU a désormais un point d'attache pour rencontrer le Bureau exécutif à toutes fins utiles et en principe tous les 3^{èmes} Samedi du mois. De même en attendant la réhabilitation et le fonctionnement des réseaux d'eau potables le SCEBP a déjà une présence physique dans les locaux du Foyer Communautaire de Babouantou;
- Les démarches pour la mise en place du Service Communautaire d'Eau Potable de Babouantou ;
- Les cérémonies de réception de Monsieur le Sous-Préfet de Bandja et du Gouverneur de l'ouest pour lesquelles nous voulons une fois de plus remercier ceux qui se sont mobilisés tant financièrement, physiquement que matériellement pour la réussite de ces visites.

2. Sur le plan financier

Bien que n'ayant pas atteint nos objectifs de 14 millions de FCA pour ce qui est des cotisations des membres, sa réalisation à 73% pour 715 cotisants nous donne d'avoir espoir dans l'avenir compte tenu des multiples niches de ressources qui restent à explorer au regard des statistiques que nous vous présentons.

C'est fort de cet espoir que nous avons engagé le groupement dans des vastes chantiers en cours et à venir et que l'année se termine avec une association en déficit budgétaire.

Tout en remerciant et félicitant les patriotes qui se sont manifestés dignement dans les catégories de membres à la hauteur de leur rang social, nous voulons exhorter les uns et les autres à s'acquitter de ce devoir et dette vis-à-vis de leur terroir. Aussi voulons-nous rappeler que le taux de 2000 FCFA est réservé aux sans revenus résidant exclusivement dans le milieu Babouantou. Nous osons croire que l'état des cotisations et les statistiques remis à sa Majesté le Chef supérieur et aux chefs des villages/quartiers seront un instrument leur permettant de sensibiliser leurs populations respectives tant extérieures que locales lors de leur rencontre et multiples sollicitations afin que les contributions deviennent un impôt de développement opposable à tous. Déjà les cartes de cotisations 2018 sont disponibles auprès de la Trésorière de CODEPOUANTOU.

Pour ce qui est des ressources provenant des dons et legs, nous voulons saluer pour les remercier les bonnes volontés qui ont entendu nos cris à assumer la contrepartie dont nous sommes engagés pour motiver le financement par le Rotary club. Parmi les bonnes volontés ayant déjà répondu à notre cri de détresse, nous citerons :

- La MC2 de Babouantou : 5 000 000 F
- Wambé Wekoue marc : 2 000 000 F
- Mekap Tagni Woappi Zacharie : 500 000 F

Leur nom ainsi que ceux des futurs bienfaiteurs sollicités et attendus impatiemment, seront portés dans le Livre d'or statutaire de CODEPOUANTOU au titre des contributions spéciales en marge des cotisations.

Bien qu'elle soit un organe de CODEPOUANTOU, nous ne saurons passer sous silence les actions hautement patriotique de la CAPER à travers le projet pilote de finition du logement A à la chefferie supérieure de même que ses initiatives pour la mobilisation des ressources de CODEPOUANTOU à travers les cotisations des membres. Nous convaincus que la CAPER maintiendra le cap des objectifs originels en tant que groupe d'élite.

3. Contributions des partenaires et collaborateurs dans le champ de développement Babouantou :

Nous saluons et encourageons les actions de :

- Wambé Noué Kati Manfred pour la finition en cours des logements à la Chefferie Babouantou
- Wambé Ngandeu Jonas Bruno pour la construction en cours d'un centre culturel à Tenko
- M. Noubissi Romuald dont les actions engagées depuis 2014 ont abouti au financement par Rotary International, de la rénovation du CSIB avec la réalisation d'un forage et d'un château d'eau à concurrence de 39 980 000 FCFA et pour lesquels les travaux vont démarrer incessamment avec pour conditionnalité l'achèvement par CODEPOUANTOU de la clôture de sécurisation du centre
- Association Yomewou-Cameroun pour l'encadrement des personnes âgées

- Association de soutien à la Scolarisation dans Babouantou (ASSB), autrement appelé « Keup Ndieu nweni » pour l'encadrement scolaires et l'aménagement des établissements et à qui nous souhaitant de susciter un développement participatif des bénéficiaires à travers les cellules de développement et les associations des parents d'élèves ;
- Association LYHNADER pour la construction des salles de classes à l'Ecole Publique de Badagvet ;
- Génération 70 pour ces actions diverses sur le terrain allant de l'éclairage public à l'aménagement des bâtiments scolaires
- M. Siani germain dont le geste citoyen apparemment minime a pu préserver de rupture la fondation d'un des bâtiments EPB,
- Mr Richard Kouemo de ENEO dont la promptitude de réaction a réduit le temps de sinistre par coupure de courant à Babouantou
- Les Sections de Batack et de Batchieu pour leurs actions locales qui doivent servir d'exemple à d'autre villages ;
- ACAB Douala pour l'acquisition d'un bâtiment pour le CETIC et dont la rétrocession au comité sera faite immédiatement avec la remise à CODEPOUANTOU de l'acte d'acquisition.
- Et sans être exhaustif bien d'autres patriotes anonymes que nous ne pourrons connaître ou citer les noms
- Nous attendons impatiemment au cours de cet exercice la concrétisation de la promesse de Nja Nkeu canada d'appuyer le projet de réhabilitation du réseau d'eau potable.

4. Appui de CODEPOUANTOU aux sections, associations et groupes d'intérêts communautaires

Au cours de l'exercice, les appuis faits par CONDEPOUANTOU par le biais des contributions logistiques en nature lors des cérémonies se sont élevés à 750 750 FCFA. C'est le lieu de regretter pour le déplorer le manque d'enthousiasme des sections locales pour lesquelles des crédits ont été inscrits au budget pour l'appui au micro-projet d'intérêt local et qui n'ont reçu aucun projet à soutenir.

Aussi convient –il de rappeler que le CODEPOUANTOU de par ses statuts n'a pas vocation à soutenir financièrement d'autres associations. Il agit à travers ses organes que sont les commissions et les sections locales par qui les projets initiés devraient être transmis. Toutefois les expertises pluridisciplinaires dont il regorge sont gracieusement disponibles à fournir des conseils techniques.

Il est à relever que tout projet pour être considéré devrait remplir les conditions qui permettent d'évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et la pérennité. Etant entendu que seules les appuis en natures et sur la base des apports personnels sont consentis.

Nous voudrions rappeler concernant la gestion du patrimoine communautaire et tout autre bien, qu'aucune gratuité n'est plus à considérer. Ceci pour préserver la dignité et la fierté des uns et des autres et pour assurer l'entretien et le renouvellement des équipements. Des barèmes de cession ont été mis en place qui accorde aux groupes et association une réduction fixée pour le moment à 50%. C'est le lieu de saluer l'initiative réussie de la Commission logistique de mettre aux enchères les matériels en rébus du Foyer Communautaire Babouantou.

5. Difficultés

Bien que nous n'ayons pas l'habitude de nous pencher sur les difficultés inhérentes à toute entreprise, car sachant qu'en fonction de l'état d'esprit tout problème trouve une solution et la qualité de la solution dépend de l'esprit qui nous anime, nous ne manquerons pas d'évoquer le problème paradoxal et préoccupant de la main d'œuvre, tant en qualité et en quantité dont la pénurie constitue le premier entrave aux projets engagés. Qui l'eut cru au regard des jeunes forces vives que l'on rencontre à premier abord le aux points des carrefours et des bars? Mais tous ont opté pour la facilité et l'oisiveté.

Je ne voudrais pas revenir ainsi aux esprits de distraction, d'individualisme, d'égoïsme et de dispersion des énergies tant décriés. Il convient toutefois de rappeler que Babouantou ne saurait se construire partout et en tout à la fois. Nous devons en définir une vision globale à atteindre à partir d'un point.

Mais, je voudrais ici rassurer ceux qui croient à notre vision de développement, que rien ne saurait nous distraire ni décourager. il n'y a de vent contraire que pour celui qui ne sait pas où il va et pour qui il œuvre, à savoir pour la gloire de Dieu.

Voilà présentés quelques points des actions sur lesquels nous voulions insister et auxquels d'autres clarifications seront apportées lors de la présentation du Budget programme d'actions, exercices 2018 et suivants équilibré en ressources et en emplois à la somme de 41 660 698 FCFA :